Université de Batna -2-Faculté de médecine Département de pharmacie

PLANIFICATION DE LA SANTÉ

Dr. Mehtour N. Praticien Spécialiste en Pharmacologie Pharmaceutique

2019-2020

PLAN:

INTRODUCTION.

- I. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES.
- 2. DÉTERMINATION DES PRIORITÉS.
- 3. DÉTERMINATION DES OBJECTIFS.
- 4. DÉTERMINATION DES ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS.
- 5. IDENTIFICATION DES RESSOURCES.
- 6. ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN OPÉRATIONNEL.
- 7. L'EXÉCUTION DU PROGRAMME.
- 8. ÉVALUATION.

COCNCLUSION

INTRODUCTION.

- La planification est essentiellement un instrument de gestion qui doit permettre aux responsables de prendre des décisions sur une base plus rationnelle. Pour l'administration chargée, elle permet de répartir des ressources limitées et de s'assurer que les services et institutions sont organisés et dispensés de façon équitable, elle fournit l'aide pour prendre ses décisions.
- La planification est donc un processus d'aide à la décision qui vise, par concertation des acteurs concernés, à prévoir des ressources et des services requis pour atteindre des objectifs déterminés, selon un ordre de priorité établi, permettant ainsi le choix d'une solution préférable parmi plusieurs alternatives.

I. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES.

- -Le problème de santé correspond à un état de santé jugé déficient par l'individu, le médecin ou par la collectivité.
- **-Le besoin** exprime l'écart ou la différence entre un état optimal, défini de façon normative, et l'état actuel ou réel.
- Cette démarche sous-entend une collecte d'informations permettant l'évaluation de l'état de santé actuel de la population. Puis, partant des informations recueillies, une analyse est faite afin de circonscrire les problèmes jugés prioritaires et d'en définir les besoins.
- Elle repose sur des méthodes quantitatives (démographie, épidémiologie) et qualitatives (anthropologie, sociologie).

2. DÉTERMINATION DES PRIORITÉS.

- Cette partie est donc l'étape cruciale du processus qui tient compte à la fois des besoins de la population mais également fait ressortir les éléments sur lesquels les efforts doivent porter afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population.
- C'est également à cette étape qu'une orientation doit être donnée à l'ensemble du plan d'action.

3. DÉTERMINATION DES OBJECTIFS.

- Elle doit être précédée de la définition de la population cible qui peut être toute la population ou certains groupes à risque (tranches d'âges spécifiques, femmes enceintes ...).
- La détermination des objectifs doit s'effectuer de façon progressive; une fois l'objectif général défini, il est nécessaire de fixer une série d'objectifs qui correspondent aux différentes phases qui précéderont l'atteinte de cet objectif ultime.

4. DÉTERMINATION DES ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS.

- Il convient de choisir l'activité ou les activités les plus appropriées selon la nature du problème de santé et les ressources du pays :
- Activités d'éducation sanitaire
- Activités de prévention
- Activités de dépistage
- Activités de diagnostic et de traitement
- Activités de rééducation ou de réadaptation

5. IDENTIFICATION DES RESSOURCES.

- Pour les fins de mise en application du programme de santé, on doit mobiliser d'importantes ressources:
 - Humaines;
 - Financières;
 - Techniques.
- Pour chacune des activités, le programme doit spécifier les ressources humaines concernées, le temps estimé alloué et les ressources matérielles requises.

6. ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN OPÉRATIONNEL.

- un programme est constitué par un ensemble de ressources réunies et mises en œuvre pour fournir à une population définie des services organisés de façon cohérente dans le temps et dans l'espace en vue d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec un problème de santé précis.
- Identifier clairement les objectifs, la population visée, les activités et leur échéancier, les ressources à mobiliser et enfin les critères d'évaluation de l'atteinte des objectifs.

7. L'EXÉCUTION DU PROGRAMME.

- Cette étape concerne la réalisation proprement dite des activités selon un échéancier précisé dans le programme.
- Cette phase doit être aussi flexible et adaptable que possible, (tout en gardant à l'esprit l'essentiel du programme, à savoir, d'atteindre l'objectif général fixé au départ, concernant la santé de la population, au moindre coût)

8. ÉVALUATION.

- Un des éléments fondamentaux d'un programme de santé est l'objectif à atteindre. De façon périodique, la mesure de l'atteinte des objectifs devra donc être réalisée selon certains indicateurs (critères) prévus au programme.
- L'évaluation du processus: Vérifier si les activités prévisionnelles ont été réalisées en tout ou en partie.
- L'évaluation des résultats :Vérifier que les objectifs du programme ont été atteints

CONCLUSION:

- la planification de la santé implique des choix, qui ne sont pas toujours faits.
- Chaque stratégie est mise en œuvre en fonction de la nature du problème de santé; sur la base de ce dernier des objectifs sont déterminés, et des actions sont menés en vue de réaliser un programme destiné à résoudre le problème identifié au départ.
- Une action d'évaluation est nécessaire en vue de vérifier l'atteinte des objectifs et l'amélioration des actions futurs.